

LE BIEN PUBLIC

Imprimé et publié
Tél. 378-8404
1563, rue Royale
Trois-Rivières, P.Q.

ORGANE DU RÉVEIL TRIFLUVIEN

Abonnement
\$2.00 par année
aux E.-U. \$3.00
5 sous la copie

54e année — No 4 — Trois-Rivières, vendredi, le 29 janvier 1965

"Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi, comme objet postal de deuxième classe, de la présente publication."

Scandales politiques

Nous en sommes rendus là: bien peu de jours où le quotidien du matin ne nous révèle un nouveau scandale politique éclos durant la nuit. Des faits sordides nous sont racontés, des noms connus défilent devant nous que guette le déshonneur. C'est un film ininterrompu de turpitudes qui indique le degré d'abaissement de la moralité publique, à une époque valable surtout par l'irréflexion, la jactance et la prétention sous toutes ses formes.

Ces scandales qui sont la sanction inévitable d'une époque dissolue n'arrivent même plus à nous surprendre. Nous y sommes habitués. Nous accordons une attention de plus en plus distraite à toutes ces histoires de conflits d'intérêt, de pots-de-vin, de trafic d'influences dont le bon public fait les frais.

C'est que les scandales, de plus en plus nombreux, commencent à pécher eux-mêmes par le manque d'intérêt. D'un scandale à l'autre les mêmes éléments de base se retrouvent, que tous connaissent. Or cette répétition finit par lasser et engendrer une indifférence qui succède à l'écoeurement. Le danger se trouve alors dans la

tentation de se livrer à des généralisations trop poussées. Car il n'est point vrai que tous les ministres acceptent imprudemment les gros cadeaux, que tous les députés vendent leur influence, que tous les chefs de cabinet sont au service de la pègre. Il n'est pas vrai non plus que, dans les enquêtes, tous les témoins se jurent avec brio et talent, que tous les commissaires enquêteurs jouent la comédie avec conviction. Il est également exagéré de prétendre que l'extrême pourriture des mœurs privées nous vaut, en politique comme en d'autres domaines, cette explosion d'immoralité et de cynisme dont peu d'époques peuvent se vanter.

Il ne faut pas aller trop allègrement du particulier au général. Les concussionnaires abondent dans les couloirs des parlements. Mais le bon serviteur de la chose publique existe encore, même s'il est généralement un personnage sans histoires, qui n'a rien de bien captivant pour le citoyen d'aujourd'hui, ami des sensations fortes que lui valent quotidiennement au petit écran les bons romans policiers.

C. M.

ÉTAT DES ARTS À L'ORÉE DE 1965

par Maurice Huot

LITTÉRATURE

Au début d'une nouvelle année, il est encourageant de songer que l'effort culturel s'intensifie davantage chez nous au Québec. Cet effort sera plus fructueux encore quand les artistes seront plus incités à écrire et à composer des oeuvres parce que les auditoires deviendront plus larges.

Les dramaturges devront, pour produire davantage, avoir l'assurance d'un circuit de salles soutenues non seulement par l'apport du public amateur de théâtre, mais aussi par des octrois gouvernementaux. Des bourses et des prix plus alléchants devront aussi inciter à la création dramaturgique. Des auteurs comme Pierre Baillargeon qui a créé "Madame Homère", Paul Toupin, et autres excellentes plumes ne peuvent continuer à produire s'ils ne sont assurés qu'on les jouera. Quant aux romanciers et poètes, ils devraient aussi prétendre à des tirages plus considérables. En Russie, un poète comme Evtouchenko tire à au moins cent milliers d'exemplaires. Comment se fait-il que nos poètes ne tirent au maximum que trois milliers d'exemplaires? Nos romanciers même les mieux reçus, ne tirent qu'un nombre dérisoire d'exemplaires par rapport à la population francophone, non seulement du Canada, mais de l'étranger. Les plus forts tirages en 1964, sont allés à des livres étrangers à la littérature. Parmi les tirages les plus élevés on cite des livres didactiques portant sur le sexe. D'autres forts tirages ont été signalés dans le domaine des livres traitant de faits sensationnels.

MUSIQUE

Au point de vue musical, le Canada français n'a jamais tiré de l'arrière. Cependant, encore là, un manque de coordination empêche nos compositeurs et nos exécutants d'être mis en pleine lumière. Que de gaspillage de talents on a fait et on continue de faire chez nous!

Nos compositeurs ne peuvent que rarement voir leurs oeuvres sortir de l'état de manuscrits et être diffusés sur musique en feuilles. Quand l'État fournira-t-il à nos compositeurs la possibilité de faire connaître leurs oeuvres par la vente à l'exemplaire

aux comptoirs musicaux? Quand lancera-t-on la réimpression aussi d'oeuvres valables produites dans le passé? Le Ministère des affaires culturelles du Québec aurait du pain sur la planche s'il se chargeait de cette mission artistique. Il y a par exemple quantité d'oeuvres de Calixa-Lavallée, d'Arthur LeBlanc, de DeSève, de Léo-Pol Morin, de Paul Doyon, d'Alfred Laliberté et de combien d'autres qui n'ont jamais été éditées de façon quantitative convenable. Quant aux exécutants, qui s'occupe de leur trouver des scènes où se produire après qu'ils se sont signalés dans des concours officiels. A quand aussi un inventaire exhaustif des instruments de musique fabriqués par nos luthiers?

Un grand effort est donc à faire du côté de la musique au pays du Québec. Combien de talents de solistes sont morts en fleur parce que les autorités n'ont jamais pris sur elles de suivre les sujets les plus remarquables et de leur assurer une carrière non seulement nationale mais internationale?

A quand l'enregistrement sur disques des oeuvres musicales sérieuses produites au Canada français? A quand l'enregistrement des oeuvres étrangères par nos meilleurs solistes de l'heure, grâce à de fonds appropriés? On regrette que cette précaution n'ait pas été prise il y a plusieurs années. Ainsi, on pourrait jouir d'une anthologie sonore des meilleurs moments de nos solistes aujourd'hui disparus. On aurait pu aussi bien avant faire graver sur disque par nombre de compositeurs, leurs propres oeuvres. Cela n'a pas été fait. C'est, malheureusement, car les moyens d'enregistrement ne datent pas d'hier!

CINEMA

Le cinéma de long métrage est aussi un point d'interrogation pour nous. Nous pourrions procéder à l'établissement de scénarios de cinéma à même un nombre impressionnant de romans canadiens-français. Pour cela, il faudrait aussi le secours de l'État. Les Canadiens français ont quelque chose à raconter en images. Ils ne manquent pas d'imagination et les moyens techniques sont là qui attendent l'usage. (Suite à la page 8)

EN POTINANT

La grève des instituteurs de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, serait le début d'une foule d'autres grèves dans tout le Québec; grèves dirigées contre le dirigisme d'état dans le domaine de l'éducation. Nos gens habitués à mieux ne seront pas faciles à caporaliser.

Le Canada est-il un pays sous la domination juive internationale, On peut le croire définitivement depuis que la Commission du centenaire de la confédération a adopté l'"Etoile de David" comme

emblème du centenaire.

La Commission a déclaré: "bien que méritants, aux points de vue artistique et graphique, les dessins primés n'ont pas été retenus par elle parce qu'ils ne se prêtent pas entièrement aux multiples emplois prévus et parce qu'ils peuvent prêter à confusion avec des marques du commerce au Canada".

Le dessin choisi représente donc le grand emblème "international" de la race juive. Malgré toute l'estime que commande cette der- (Suite à la page 4)

UN PRIX NOBEL DE LA PAIX ECRIT AU PRESIDENT DES E.-U.

HUY (CCC) — Le Père Pire, Prix Nobel de la Paix, a adressé récemment à M. Lyndon Johnson, président des Etats-Unis, une lettre traitant de certains aspects du problème racial dans ce pays. Cette même lettre a été adressée aux Présidents des partis démocrate et républicain, ainsi qu'au gouverneur de l'Etat du Mississippi. En voici le texte:

"Monsieur le Président,

"Il y a quelques mois, des amis de tant de pays et moi-même avons été navrés d'apprendre l'assassinat, au Mississippi, de trois jeunes Américains, un noir et deux blancs, apportant leur bonne volonté à la solution d'un terrible problème

racial. Aujourd'hui, mes amis et moi-même sommes à la fois contents, tristes et anxieux. Contents d'apprendre qu'enfin les coupables ont été découverts. Tristes d'apprendre quels coups le jeune noir dû recevoir de son bourreau pour que son corps, de l'avis du médecin, ait été broyé plus que celui de victimes d'accidents d'aviation. Anxieux parce que la justice doit être rendue et les coupables sévèrement punis.

"Monsieur le Président, Nous vivons dans un monde dans lequel les hommes seront de plus en plus solidaires. Le drame des uns devra, bon gré mal gré, toucher tous les autres. Si bien que la jus-

tice ou l'injustice d'un procès marquera, en bien ou en mal, non seulement l'opinion que nous nous ferons de votre pays, mais aussi les efforts de tous les hommes de bonne volonté.

Le 10 décembre 1964, à Oslo (Norvège), le Prix Nobel de la Paix, dont j'étais jusqu'alors le plus jeune titulaire, a été reçu par un Américain. Cet Américain est un noir. Il y a là une leçon à méditer par tous les Américains et par nous tous.

"Croyez, Monsieur le Président, à notre désir de consacrer toutes nos forces à l'établissement d'un monde fraternel dans lequel tous les hommes seront égaux en dignité.

P. Dominique Pire,

Prix Nobel de la Paix en 1958."

Les travailleurs doivent être bien logés

ROME (CCC) — Le problème des habitations pour les travailleurs a été abordé par le Pape dans une allocution qu'il a prononcée en recevant le maire de Rome, M. Amerigo Petrucci, et ses adjoints.

Paul VI, parlant des difficultés actuelles de la Ville éternelle, a félicité le nouveau Président de la République, M. Giuseppe Saragat, d'avoir mis l'accent, dans son message à la nation, sur l'importance de la question des logements pour les classes laborieuses.

"Les paroles du chef de l'Etat, a poursuivi le Pape, constituent un encouragement et un stimulant pour ceux qui, comme vous, consacrent à ce besoin social la plus grande attention et l'intérêt le plus positif: le nouveau quartier populaire, avec ses écoles, ses jardins, son marché, ses ateliers, son église, est le thème qui doit primer tous les autres sur le plan général de la ville moderne. Et pour Rome, à côté de ses ruines vénustes et de ses monuments incomparables, ce quartier doit témoigner du caractère toujours vif et florissant de sa civilisation qui, pour être franchement chrétienne, doit être en premier lieu humaine et sociale."

c'est la saison des petits poissons des chenaux...

PENSEZ-Y DONC!



JEAN-PAUL TRUDEL

distributeur Dow de Trois-Rivières, un des promoteurs des activités de la pêche aux petits poissons, vous rappelle:

- de bien vous habiller
- de bien vous équiper
- de faire bonne provision de Dow

voyons, voyons, mon bon ami...
pensez-y donc...

Dites Donc Dow

POUR LES DOULEURS RHUMATISMALES

Rumacaps

pour le soulagement bienfaisant des douleurs rhumatismales, sciatiques et arthritiques, employez Rumacaps. Les maux causés par les irritations des reins et de la vessie sont rapidement soulagés par l'action antiseptique de Rumacaps. Voyez votre pharmacien.

RHUMATISME

Le président provincial des SSJB du Québec

SIDÉRURGIE ET ÉDUCATION

points de mire de l'année 1965

Dans un message à l'adresse de la population québécoise, monsieur Georges-Henri Fortin souhaite qu'en 1965, le Québec continue sa marche vers l'émancipation économique par l'établissement d'une usine de transformation du minerai de fer, premier pas vers la création d'un vaste complexe destiné à doter le Québec d'une industrie sidérurgique.

LA SIDÉRURGIE

Il propose que l'établissement de l'aciérie contribue également à la décentralisation industrielle et à l'application d'une politique dynamique de développement régional. Il rappelle qu'en 1960 son mouvement a présenté un mémoire au premier ministre et au gouvernement québécois recommandant l'établissement d'une industrie sidérurgique et son financement par trois sources différentes: les investissements de l'Etat, les capitaux privés souscrits par la population du Québec ainsi que les capitaux étrangers.

"1965, dans la conjoncture économique actuelle, affirme le président de la Fédération, semble l'année toute désignée pour la réalisation de ce projet, grâce aux travaux d'étude déjà faits et à la Société Générale de Financement qui peut s'assurer le concours de la population québécoise en lui facilitant la souscription des capitaux, tout en ayant recours aux investisseurs étrangers".

INDUSTRIES SECONDAIRES

L'établissement de l'aciérie permettra la fondation d'une série d'industries secondaires qui viendront renforcer ce secteur de notre économie. Ces industries susciteront un grand nombre d'emplois nouveaux, elles aideront à résorber le chômage et à combattre la pauvreté en permettant aux travailleurs du Québec de gagner convenablement leur vie et de participer, eux aussi, à l'essor économique de leur patrie.

La Fédération des SSJB du Québec souhaite que la sidérurgie soit réellement et authentiquement québécoise, qu'elle soit dirigée et possédée par nos compatriotes afin qu'elle bénéficie à la population tout entière. "Le peuple du Québec, ajoute monsieur Fortin, doit se faire un point d'honneur de participer à

cette vaste entreprise de libération économique et les SSJB souhaitent que sa participation soit facilitée par l'émission d'actions dont l'achat pourra être retenu à la source, ou déductible du salaire en collaboration avec le S. G. F."

REFORMES DANS L'ENSEIGNEMENT

1965 sera aussi l'année de l'éducation. Dès 1958, lors de la conférence provinciale sur l'éducation, convoquée par la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, on s'est rendu compte de la nécessité d'opérer de vastes réformes dans le système d'instruction au Québec. Depuis lors, une commission d'enquête sur l'éducation présidée par un universitaire de grand prestige, Mgr Aiphonse-Marie Parent, a fait part au gouvernement et à la population d'un grand nombre de recommandations destinées à transformer tout le réseau québécois d'institutions scolaires et académiques.

Il importe qu'en 1965 les autorités gouvernementales, les corps intermédiaires, la population elle-même et particulièrement ceux qui sont intéressés à l'éducation réfléchissent aux propositions du rapport Parent et étudient attentivement ses importantes recommandations. Il ne faudrait pas se laisser guider aveuglément par un rapport si prestigieux soit-il, fruit d'un long et patient travail de recherches et d'enquêtes. On pourra ainsi éviter une uniformisation trop rigide de tout le système d'éducation et la tentation facile d'appliquer des solutions toutes faites.

Il convient surtout, affirme le président des SSJB, "de s'engager résolument dans les réformes indispensables afin que la jeunesse puisse recevoir un enseignement qui réponde aux exigences des sociétés modernes en plein essor, une éducation qui prépare les jeunes Québécois à assumer leurs responsabilités dans l'immense effort collectif de libération nationale. Puisse chaque jeune du Québec, dans la mesure de ses talents et de ses aptitudes, bénéficier d'un système démocratique d'instruction, d'un réseau complet d'institutions scolaires et académiques pour assurer, d'une part, l'épanouissement de ses facultés personnelles et d'autre part, sa formation communautaire."

TAUDIS de Montréal et d'ailleurs

Les journaux de Montréal nous parlent beaucoup de taudis depuis quelques temps. Le premier son de cloches a été donné par un groupe de curés des paroisses du sud-est de Montréal qui ont, d'un commun accord réclamé l'action des autorités publiques dans ce domaine.

Les quatorze curés qui ont fait front commun ont mis le doigt sur une des plaies les plus déplorables d'une société dont les progrès techniques devraient servir au bien-être de tous les citoyens.

Les autorités ont d'ailleurs réagi rapidement. Le Ministère des Affaires municipales et les autorités de la ville de Montréal ont annoncé qu'ils entreprendraient immédiatement un plan de réaménagement urbain au service duquel on versera plusieurs millions. Cette réaction rapide indique à la fois l'urgence de la situation et l'attention que veulent lui apporter les responsables gouvernementaux.

Poser le problème des taudis de Montréal, c'est du même coup le poser à l'étendue de la province. Il est évident qu'un problème de ce genre touche davantage les centres de grandes concentrations urbaines et que la situation est plus grave dans une grande agglomération comme Montréal. Mais il se pose aussi dans les autres centres urbains et l'action qu'on entreprend à Montréal dans les secteurs St-Henri, Ste-Anne et Pointe-St-Charles doit attirer l'attention la plus active des dirigeants de toutes les villes du Québec.

Nous ne sommes pas spécialistes des questions socio-économiques ni des problèmes d'urbanisme, mais il n'est pas nécessaire de l'être pour constater que les centres urbains de la Mauricie ont

eux aussi leur problème de taudis. Les conditions de nombreux loyers dans nos villes, sont absolument pitoyables et les conditions de vie qu'ils permettent ne sont pas humainement acceptables.

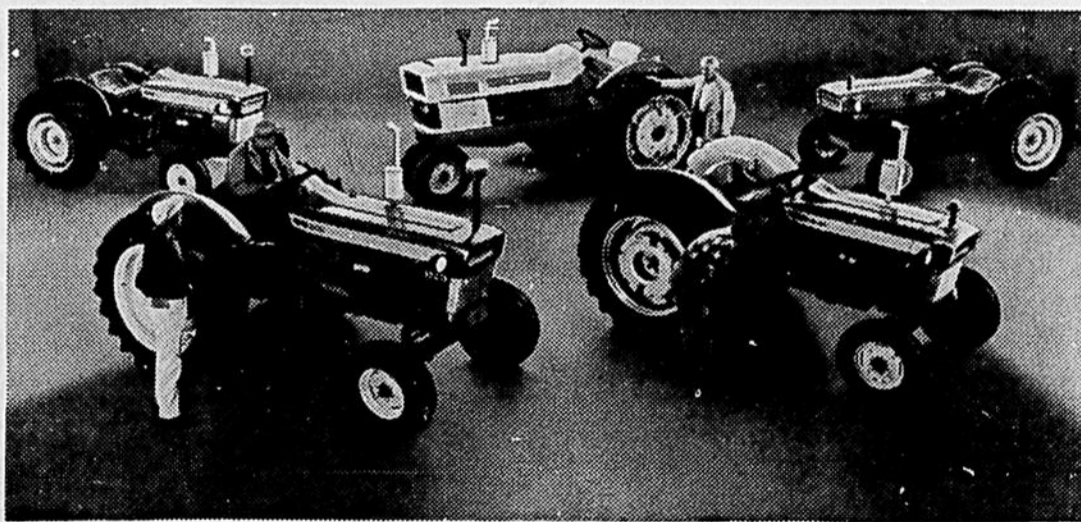
Mais le problème que posent les taudis n'est pas uniquement un problème d'urbanisme et de construction. Ce n'est pas simplement en construisant des habitations plus solides et plus salubres qu'on règlera véritablement la situation.

Le véritable problème est celui des conditions économiques des familles vivant en taudis. Si on accepte d'y demeurer pendant dix, vingt ou trente ans, c'est parce que les conditions économiques de la famille ne permettent pas de faire autrement. Offrir aux familles qui y sont actuellement logées des maisons neuves et bien pourvues ne constituerait qu'une solution partielle au vaste problème social qu'est le problème des taudis.

Ce qu'il faut, c'est une étude en profondeur de la situation économique de chacun des foyers, de chacune des familles qui habitent les quartiers de taudis. Ce qu'il faut, c'est une action réaliste face aux problèmes du chômage qui constitue la plaie numéro un de la majorité de ces familles. Ce qu'il faut c'est une action aussi réaliste face aux dettes accumulées par plusieurs de ces foyers qui ne seraient pas dans le malheur quotidien s'ils n'avaient pas eu à faire face à une quelconque malchance (feu, maladie, etc.).

Ce qu'il faut, en réalité, c'est une action immédiate et concertée de tous les organismes sociaux: municipalités, services de bien-être, associations, etc. Et c'est urgent.

(Bonheur et Vie) Gilles Boulet, ptr.



Une gamme complètement renouvelée de tracteurs Ford comprenant de nouveaux moteurs, de nouvelles caractéristiques de performance et un nouveau style sera présentée à travers le monde par la Division des tracteurs Ford de la Ford Motor Company. La gamme de 5 tracteurs Ford complète-

ment nouveaux, dont la puissance varie de 37 chevaux-vapeur (2-3 socs) à 78 chevaux-vapeur (5-6 socs), répondra à plus de 85 pour cent des besoins des marchés mondiaux, selon Robert J. Hampson, vice-président de la société et gérant général de la Division des tracteurs Ford.

RENÉ DE COTRET, ST-ARNAUD & CIE
Comptables agréés

André Saint-Arnaud, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.

176, rue Radisson
Tél. 378-4831
Case postale 1464

Téléphone: FR. 6-6944

DENONCOURT & DENONCOURTErnest L. Denoncourt, B.A.A. Maurice L. Denoncourt, A.D.B.A.
Architecte Architecte

1240, rue Royale

Trois-Rivières

LA LAURENTIENNE

COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE

Roland Paillé, gérant

Division des Trois-Rivières

1185, rue Hart Trois-Rivières Tél. FR. 5-3115

Bernard Tousignant & Fils Limitée
Courtiers d'Assurances Agréés,Incendie — Accidents — Responsabilité
Automobile — Vol

1368, rue Notre-Dame, P.Q. FR. 6-2543

EN POTINANT...

(Suite de la page 1)

nière il semble que la Commission du Centenaire aurait dû éviter de s'identifier à elle en retenant l'étoile de David comme emblème officiel.

Les scandales qui se multiplient à Ottawa et à Québec vont-ils obliger les libéraux, dans les deux gouvernements, à démissionner?

L'abbé Dion devrait faire paraître un autre bouquin sur les "mœurs électorales" des libéraux... lui qui les avait si gentiment désignés comme des parangons de vertu dans sa première brochure sur l'honnêteté politique. Au point de vue désintéressement, les gouvernements se valent, à quelque parti qu'ils appartiennent. L'essentiel en démocratie, est de tenir l'opinion en éveil, prête à réagir, disposée à corriger les abus.

On reparle du nombre de faillites dans le Québec, tout en laissant croire que les nôtres sont des incapables. Eh bien non; sachez lire, que diable: les faillites principales dans le Québec ne sont pas

le fait de canadiens-français. Les plus retentissantes concernent des étrangers!

On ne pourra augmenter le taux de la taxe scolaire indéfiniment ici. Aussi, pourquoi, dans les secteurs Saint-Jean-Baptiste et Lafontaine, ne bâtirait-on pas dès ce printemps des écoles préfabriquées, comme vient de le faire la Commission scolaire de Chomedy. Ces écoles préfabriquées iraient très bien avec l'urbanisation de ces secteurs; de plus, elles ont de multiples avantages qu'il faut reconnaître: coût modique, belle apparence, solidité, possibilité d'agrandir sans frais supplémentaires; n'est-ce pas ce qu'il faut à Trois-Rivières?? Pour deux cent mille dollars, on bâtira les deux en six semaines, avec 12 ouvriers travaillant chacun environ 160 heures. Très pratiques ces écoles préfabriquées se chauffent bien l'hiver... **PRINCIPALEMENT NE SONT PAS DES ELEPHANTS BLANCS.**

Qu'on y pense sérieusement. L'expérience vaut la peine d'être tentée plutôt que de bâtir des "monuments" de cinq cent mille dollars chacun... la population ne

peut en défrayer le coût surtout avec la régionalisation qui viendra saigner à blanc les payeurs de taxes.

Adopter le principe du préfabriqué, cela voudrait dire des écoles disponibles dès juillet prochain sans dépenses onéreuses. Ce serait donner un cachet particulier aux secteurs en cause. Un étage, c'est bien. C'est parfait!

Messieurs les commissaires, à vous la parole!

Jean Després est mort! Voilà bien une femme qui s'est affirmée dans les domaines du journalisme, de la radio et de la télévision depuis nombre d'années, et qui peut être considérée comme une de nos gloires de la scène et de l'écritoire. Elle avait de la facilité, mais l'originalité lui faisait défaut. Sa gloire sera d'autant plus éphémère qu'elle a beaucoup produit dans trop de domaines à la fois, sans jamais parvenir à fixer une image vraiment réelle de son talent trop tôt livré à l'affairisme littéraire.

Nos sincères félicitations au grand poète Alfred Desrochers, qui vient de recevoir le prix Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste. La grande poésie ne vieillit pas; elle se moque des genres et des modes. C'est bien l'impression que l'on éprouve à relire cet authentique chef-d'œuvre qu'est "A l'ombre de l'Orford". Alfred Desrochers, bien que fils des Cantons de l'Est, a toujours conservé un souvenir agréable de Trois-Rivières, puisque c'est à l'ancien Collège Séraphique devenu le Séminaire Saint-Antoine, qu'il fit son cours classique. D'ailleurs il a quelques excellents amis ici, dont Raymond Douville et Clément Marchand. Il y a quelques années, il séjourna chez ce dernier durant plusieurs jours; ce qui lui permit de reprendre contact avec la ville et d'y retrouver des souvenirs de sa jeunesse.

On a annoncé, que la Commission Parent avait reçu un mandat de prolongation jusqu'au mois de juin 1965. Apparemment, ce mandat, dès avril prochain, serait reporté à la fin de décembre 1965.

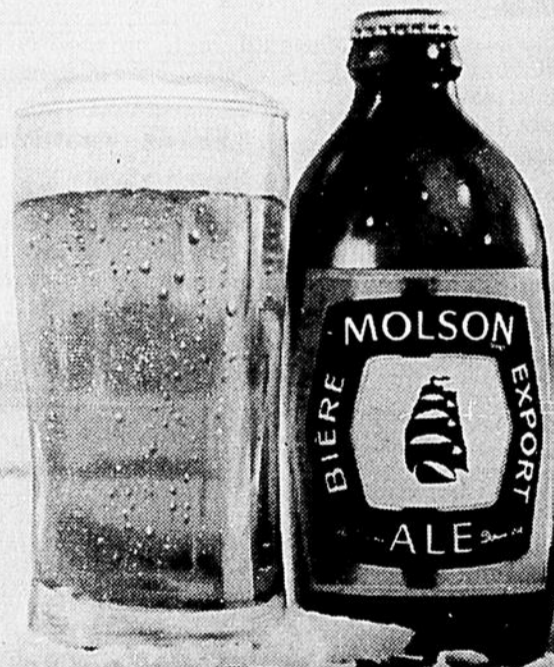
Il est rumeur que quelques membres de la Commission Parent démissionnent sous peu, vu l'ampleur imprévue de la résistance, qu'ont soulevée certaines de ses recommandations.

BERSYL

Donne-t-on à Dieu des leçons de sagesse, à Celui qui juge les êtres d'en-haut?

(Job 21, 22)

moelleuse...mousseuse...
merveilleuse Molson!



la bonne bière de chez nous

POUR VOS ASSURANCES

- Incendie
- Accidents
- Responsabilité
- Automobile

RICHARD BERGERON
Courtier en Assurances1244, rue St-Olivier
Tél. 5-2655 Trois-Rivières

“LA PAROLE ETAIT DIEU”

Un dénommé Jean-Joseph Fierbois écrit pour “Le Bien Public” un court article pour défendre l'appellation “avant-messe” contre le vocable nouveau “Liturgie de la Parole”. A ses yeux, l'avant-messe est un terme “clair”, alors que “Liturgie de la Parole” comporte de dangereuses ambiguïtés: raison suffisante pour nous en défier!

Et pourtant! Qui faut-il croire: le Concile Vatican II ou Jean-Joseph Fierbois? Car la Constitution conciliaire sur la Liturgie, promulguée par le Pape Paul VI, considère que “les deux parties qui constituent en quelque sorte la messe, c'est-à-dire la liturgie de la parole et la liturgie eucharistique, sont si étroitement unies entre elles qu'elles constituent un seul acte de culte. Aussi, le saint Concile exhorte-t-il vivement les pasteurs à enseigner activement aux fidèles, dans la catéchèse, qu'il faut participer à la messe entière, surtout les dimanches et jours de fête de précepte”. (article 56. C'est nous qui soulignons.)

Je laisse aux lecteurs, qui savent lire, le soin d'apprécier la valeur respective des expressions “avant-messe” et “Liturgie de la Parole”.

Autre remarque. Au sujet de la Célébration de la Parole, Jean-Joseph, pour l'appeler familièrement, prétend que “L'écriture Sainte mérite notre respect, notre vénération; mais il vaut mieux rendre un culte à Dieu lui-même, plutôt qu'à sa Parole adressée aux hommes.”

Cependant, cela n'a pas empêché la Constitution sur la Liturgie d'affirmer à l'article 7, que le Christ est “présent dans sa Parole, car c'est Lui qui parle tandis qu'on lit dans l'Eglise les Saintes Ecrites”.

tures”. (Nous soulignons)

N'est-il pas clair qu'il n'y a pas de distinction à établir entre la Parole de Dieu et Dieu lui-même, puisque saint Jean écrit dans le Prologue de son Evangile que “le Verbe était Dieu”.

Peut-on rassurer Jean-Joseph en lui disant que le culte qui est rendu à la Parole de Dieu ne s'adresse évidemment pas au livre matériel qui contient les Saintes Ecrites?

Comme vous le voyez, Jean-Joseph, il vous serait très utile de lire attentivement la Constitution conciliaire sur la Liturgie. A moins qu'il ne faille se défier du Concile!...

Martin Veillette, ptre.

Note de la rédaction

Nous remercions M. l'abbé Martin Veillette pour cette mise au point. Il est évident que notre correspondant québécois, J.J. Fierbois, n'a pas voulu contredire le texte de la constitution conciliaire sur la Liturgie. Nous croyons qu'il a voulu simplement mettre en garde ceux qui ont tendance à croire que le Christ est aussi présent dans la Bible que dans l'Eucharistie, et qui admettraient que la Bible puisse remplacer la Tabernacle. Il ne faut pas confondre les différentes présences divines. Comme le dit bien M. l'abbé Martin Veillette, on ne peut pas adorer les textes de la Bible, qui ne sont que l'écho de la Parole de Dieu; tandis que nous devons adorer le Verbe ou la Parole de Dieu, seconde Personne de la Sainte Trinité, incarnée en Notre-Seigneur Jésus-Christ, et présente dans la Sainte Eucharistie (son Corps, son Ame, sa Divinité).

TRIOMPHALISME MACONNIQUE

Qui peut mesurer l'audace de la Franc-Maçonnerie? Elle a tenté inutilement d'obtenir du Concile Vatican II l'abolition de l'excommunication, prononcée depuis Léon XIII et insérée dans le Droit Canon, contre tous ceux qui donnent leur nom à la Secte infâme. . .

Maintenant que la Papauté est à l'avant-garde pour obtenir la Paix entre les nations, en les conduisant au Christ, Prince de la Paix, l'Adversaire cherche à prendre les devants en érigeant un Temple Maçonique International de la Paix . . . à JERUSALEM! En voici la preuve: un communiqué du Grand Orient d'Italie, publié le 20 septembre 1964, qui se termine comme suit :

“Italiens! La brèche de la Porta Pia a créé les bases morales de cette Révolution religieuse qui fit défaut à l'Italie durant des siècles: si des mouvements de renouvellement se manifestent aujourd'hui dans l'Eglise romaine, si celle-ci présente, cent ans après le Syllabus, un ensemble de possibilités humaines et spirituelles en opposition indéniable avec le Syllabus, la cause première de cet état de choses a été l'épreuve de force, l'affirmation d'autonomie morale, manifestée par le peuple italien envers le gouvernement de la religion de ses pères. Aujourd'hui, au moment où l'on stocke des armes redoutables, peut-être incapables de faire gagner une guerre, mais certainement suffisantes pour détruire l'humanité, la Franc-Maçonnerie annonce à l'Italie l'érection à Jérusalem d'un Temple Maçonique International de la Paix. Puisse l'humanité tout entière se consacrer à nouveau dans ce Temple, dans tous les Temples et, sans plus attendre, à la tâche indispensable de la fraternité universelle.”

(Signé) Le Grand Maître Giordano Gambertini
Rome, le 20 septembre 1964.

(Cf. NOUVELLES DE CHRETIENNE,
Paris, le 12 nov. 1964, p. 31)

LA CSN S'OPPOSE AU TRAVAIL LE DIMANCHE

Après avoir étudié attentivement les mémoires des Compagnies des pâtes et papiers du Québec, la Confédération des Syndicats Nationaux et la Fédération Nationale des Travailleurs des pâtes et papiers (C.S.N.) considèrent que les propriétaires de l'industrie n'ont pas démontré la nécessité du travail le dimanche.”

C'est ce que M. Marcel Pépin, secrétaire général de la C.S.N., déclarait devant la Commission chargée par le gouvernement du Québec de faire enquête sur la nécessité qu'il y aurait d'introduire le travail du dimanche dans les usines des pâtes et papiers. MM. Richard ALLEYN, Robert FOWLER et Jean Paul GEOFFROY sont responsables de l'enquête.

Toutes les compagnies, ainsi que les syndicats internationaux, ont soumis des mémoires appuyant le travail du dimanche.

Après avoir longuement réfléchi et analysé la question le plus objectivement possible, “la C.S.N. maintient ses positions antérieures sur le sujet, s'oppose à la demande des compagnies” et réclame des mesures appropriées afin que cesse tout travail le dimanche qui n'est pas absolument nécessaire.

La C.S.N. attire l'attention de la Commission sur l'art. 18 de la

Déclaration Universelle des Droits de l'homme qui proclame entre autre “liberté de manifester sa religion ou sa conviction la C.S.N. rappelle également des textes pontificaux et l'attitude des églises chrétiennes qui s'opposent au travail du dimanche.

UNE VALEUR CIVILISATRICE

Le repos dominical en commun représente pour la C.S.N. “une valeur civilisatrice”. Celui qui doit travailler le dimanche, même s'il peut disposer d'une période égale de repos sur semaine, éprouve un sentiment de frustration et a nettement l'impression d'être à part des autres.

LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Une enquête récente du Bureau International du Travail rappelle qu'en vertu de la convention Internationale (endossée par le Canada) “la période de repos hebdomadaire sera en autant que possible, accordée en même temps à toutes les personnes intéressées d'un même établissement et qu'el-

le coïncidera avec le jour de la semaine reconnu comme jour de repos par les usages du pays et de la région”.

Le gouvernement canadien s'est déjà engagé vis-à-vis le B.I.T. à s'efforcer “en collaboration avec les autorités provinciales d'étendre la portée de la législation afin d'assurer une application complète de la convention”.

AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE

La C.S.N. ne partage pas “l'optimisme” qui se dégage des conclusions des compagnies relatives à l'augmentation de la production grâce au travail du dimanche.

Elle constate que les arrêts de production pour réparer et entretenir l'outillage seront nécessaires même avec la production continue.

La C.S.N. pense que “la production des pâtes et papiers échappe difficilement à la loi universelle des rendements décroissants.

CHOMAGE PERIODIQUE

“On peut imaginer” déclare la C.S.N., qu'il serait dans l'intérêt

des entreprises d'utiliser la capacité de production continue seulement dans les cas de pointe.

“Les producteurs pourraient trouver avantage à produire le dimanche aux moments de pointe et à réduire leur production dans les périodes de faible demande.

“En plus de sacrifier le jour de repos en commun qu'est le dimanche, les travailleurs auraient à en subir les conséquences sous forme de chômage périodique.

Même si le coût moral et en argent encouru par les travailleurs n'apparaît pas dans les calculs du prix de revient et de rentabilité des entreprises, nous devons en tenir compte.

CONCESSIONS ET EXPLOITATION FORESTIERES

“Il y aurait lieu d'entreprendre une étude du régime des concessions forestières et de l'exploitation forestière dans le cadre de l'Industrie en général et une analyse du mécanisme de la concurrence et de l'expansion de l'industrie des pâtes et papiers, sous l'aspect de l'efficacité économique et du point de vue de la collectivité québécoise. Il semblerait que la plupart des concessions forestières aient déjà été concédées.

PAS DE NOUVEAUX CONCURRENTS

“Selon la C.S.N., certains indices laissent croire que l'entrée dans l'Industrie des pâtes et papiers est fermée à tout nouveau concurrent.

LES PROFITS DES ENTREPRISES

La C.S.N. pense qu'il serait important de connaître la rentabilité comparative des entreprises localisées dans le Québec.

Selon la C.S.N., Il semble erroné de réduire la notion de nécessité du travail dominical à une simple question de prix de revient.

La question du repos dominical ne sera applicable que si le gouvernement voit à son application. Quel autre organisme est en mesure de prendre les dispositions qui s'imposent? Le gouvernement doit se servir des pouvoirs de contrôle dont il dispose sur ces forces économiques et sociales afin de permettre au plus grand nombre possible de citoyens l'accès à des biens comme le repos en commun du dimanche.

LES COIFFURES



"JEUNES FILLES"

Ah! les jeunes filles.

Romantiques, versatiles, matérialistes, sportives, dissipées, studieuses idéalistes, disciplinées, inconséquentes, courageuses, distraites, amoureuses...

Allez donc définir un genre de coiffure qui convienne à ces personnalités aux si multiples facettes.

Les âges de la jeune fille influent beaucoup sur le choix d'une coiffure. Certaines en changent chaque semaine, sinon chaque jour; elles se cherchent une personnalité.

D'autres ont déjà adopté un style personnel; elles sont en pleine conscience de leur maturité naissante.

Et il y a les autres, jamais coiffées, qui s'imaginent que leur chevelure négligée prouvera leur "intellectualité".

A ces âges on n'adhère pas volontiers aux règles de la mode, surtout pas celle de Maman.

Et pourtant...

Il y a des coiffures "jeune-fille" qui sont ravissantes, douces au visage, pratiques et harmonieuses.

Ces coiffures là plaisent aux garçons car ils aiment croire que la jeune fille est symbole de charme et de pureté.

C'est dans ce sens que j'aimerais définir la coiffure idéale pour jeune fille.

Avant toute chose, considérez que la chevelure doit "bouger". On dirait que la Femme a oublié la puissance de séduction d'une chevelure mouvante, qui remue et vit au moindre déplacement du corps.

Des cheveux sains, libres de crépage et modérément courts: voilà la première règle.

Des mouvements simples: des formes harmonieuses; des volumes raisonnables: c'est la deuxième règle.

Des surfaces lisses, qui permettent le jeu des lumières; des mèches disciplinées qui protègent de la sévérité; un ruban, une boucle qui accentue la coquetterie: troisième règle recommandée.

Côté technique, voyons ce qui est nécessaire.

Une coupe soignée qui laissera les cheveux assez "lourds", c'est à dire sans effilage exagéré. Surtout sur les côtés et le devant de la tête. Une permanente souple, réalisée à l'aide de gros bigoudis enroulés sur des mèches fines (beaucoup de bigoudis, le plus possible, mais gros). Une mise en plis où la moitié de la tête sera bouclée, les rouleaux étant réservés au sommet.

Au coup de peigne, un léger "gonflage" à la brosse aidera le ou les volumes à s'affirmer et toutes les pointes de cheveux seront libres.

Ainsi réalisée, une coiffure aura longue vie, d'une semaine à l'autre en tout cas. Elle n'offrira jamais le triste spectacle de mèches raides et de cheveux ternis par le crépage exagéré. Elle pourra se passer de l'abus des laques t ce sera tant mieux.

Cette description d'une coiffure "jeune-fille" correspond bien à ce que l'Homme souhaite et aime.

Mais elle est complètement étrangère à ce que nous voyons, hélas, trop souvent.

Trop souvent, en effet, les jeunes filles portent des coiffures absolument rigides, exagérément crépées et laquées, de formes farfelues et déséquilibrées.

Celà, pendant les fins de semaine. Le reste du temps, c'est la pagaille dans ces chevelures malmenées.

Nous savons trop bien que les salons de coiffure sont envahis les vendredi et samedi; qu'ils produisent en série de ces chefs-d'oeuvres!! de "pâtisserie" et que la consommation des produits de laquage est absolument énorme.

Tout cela pour réaliser des "machins" qui seront en place pendant quelques heures. Et qui sont loin d'avantager la féminité.

Mesdemoiselles, vous trouvez les garçons effrontés, peu sérieux et volages. Avez-vous réalisé que l'image déformée que vous montrez parfois de vous, vos excès et vos "fantaisies" capillaires, contribuent à les encourager dans cette voie.

Revenez donc à plus de simplicité. Vous découvrirez la puissance de votre séduction, non plus pour quelques instants... mais pour tout un devenir heureux.

La brasserie Molson en expansion aux E-U.

Elle acquiert au prix de \$80. millions la brasserie Hamm fondée il y a 100 ans. Cette brasserie la 8e en importance aux U. S. A. vend pour \$120 millions par année.

Les intérêts Molson prendront une expansion considérable aux Etats-Unis par suite d'une fusion de la Brasserie Molson avec la Hamm Brewing Co., de St-Paul, Minnesota.

Ainsi qu'il l'avait expliqué dans une lettre aux actionnaires Molson le sénateur Molson a dit que Hamm, huitième brasserie des Etats-Unis en importance, sera exploitée comme filiale d'entière propriété de Molson.

"Pour Molson, c'est une occasion remarquable d'acquérir des intérêts importants dans l'industrie de la bière aux Etats-Unis", a dit monsieur Molson.

Les actions Molson sont inscrites aux Bourses de Montréal, de Toronto et de Vancouver. Celles de Hamm ne se transigent pas publiquement.

En vertu de l'entente de fusion, Molson acquerra la propriété de 2,133,200 actions ordinaires de Hamm en circulation en échange contre 511,968 actions privilégiées convertibles de premier rang à 4½ p. 100 (valeur au pair de \$100 chacune aux Etats-Unis), 85,328 actions privilégiées convertibles de deuxième rang à 5 p. 100

(valeur au pair de \$100 chacune aux Etats-Unis) et 511,968 actions de type "B" (votantes) de Molson.

Le sénateur Molson a dit que l'échange d'actions nécessitera une augmentation du capital-actions autorisé de Molson et que les actionnaires de Molson seraient convoqués prochainement à une assemblée générale spéciale aux fins d'autoriser cette augmentation.

Il a souligné que la compagnie américaine dont les ventes, au cours de la dernière année, se sont chiffrées à plus de \$124 millions, pourra vraisemblablement ajouter "appréciablement" aux ventes et aux bénéfices de l'entreprise consolidée. Il juge que l'occasion de joindre Hamm à la société Molson est "unique".

La Brasserie Hamm fut fondée en 1865. Comme Molson, qui est l'aînée des brasseries en Amérique du Nord, elle a été dirigée par des descendants du fondateur. Monsieur William Hamm, Jr., petit-fils du fondateur, en est le président du conseil d'administration. Le président monsieur William C. Figge, pe. i-fils du premier maître-brasseur de sa compagnie, est lui-même maître-brasseur.

Hamm a des brasseries à St-Paul, Minnesota; Los Angeles et San Francisco, Californie, et Houston, au Texas.

On ne prévoit pas de changement dans le nom des compagnies. "Pour favoriser une croissance continue sur le marché américain, a fait observer le sénateur Molson, il faut que le nom de Hamm subsiste, en raison du prestige dont il jouit aux Etats-Unis."

A son avis, la fusion profitera aux deux compagnies. Il a dit que la vigueur de Hamm dans l'Ouest central et l'Ouest s'ajoutera à celle de Molson dans le Nord-Est des Etats-Unis. Hamm vend dans trente et un des Etats-Unis.

Le sénateur Molson juge qu'avec le déplacement de la population des Etats-Unis vers l'Ouest, notamment vers le Texas et la Californie où Hamm est bien établie et avec la progression annuelle de la population adulte aux Etats-Unis, les perspectives de croissance de l'entreprise consolidée sont "particulièrement brillantes".

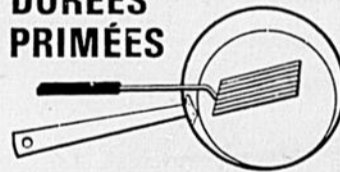
On s'attend que la fusion devienne officielle vers le 1er février 1965. Elle est sujette, comme l'a noté le sénateur Molson, aux conditions usuelles dans les ententes de ce genre.

Robin Hood

EN COLLABORATION AVEC LE "SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE"
PRÉSENTE UN

Grand Concours Culinaire

CRÊPES DORÉES
CRÊPES PRIMÉES



PREMIER GRAND PRIX

VALIANT 1965



de marque Chrysler, modèle V-100, 4 portes, transmission automatique, radio, etc.

CHÂTELET V



cuisinière automatique de marque Bélanger, 30", fenêtre perma-vue, etc.

BONI DE \$500.



offert au Cercle, Association ou École dont fait partie la gagnante.

10 PRIX DE CONSOLATION



malaxeurs électriques de marque Samson-Dominion, modèle no 1926.

Trois finalistes, choisies par un jury compétent, seront invitées, toutes dépenses payées, à exécuter leur recette de crêpes au Salon National de l'Agriculture, le mardi 16 février 1965. Les 2e et 3e prix comprendront une cuisinière Châtelet V de Bélanger, un malaxeur électrique Samson-Dominion et un Boni de \$100.00 offert au Cercle, Association ou École. Le concours se termine le samedi 30 janvier 1965.



Formule de Participation

CONCOURS - CRÊPES DORÉES - CRÊPES PRIMÉES -
CASE POSTALE 1005 - MONTRÉAL 16, QUÉ.



Ci-joint ma recette de crêpes, ainsi qu'un certificat de garantie de Farine Robin Hood Pré-tamisée ou Instantanée.

NOM

ADRESSE

VILLE

PROV.

(Vous trouverez le règlement officiel, des informations détaillées et des formules de participation chez votre épicière.)

Bonnes Nouvelles pour les Ménagères

Carolyn Campbell



Un garde-manger qui fait de la magie au moment du repas



Si vous êtes occupée plus que d'ordinaire, la préparation du repas peut être un problème.

Faites en sorte que le garde-manger soit votre "auxiliaire". Que vous soyez enterrée d'ouvrage... que vous projetiez des courses... ou que vous ayez à organiser la prochaine réunion d'amies... des aliments appropriés dans le garde-manger peuvent servir à préparer de bons repas en un rien de temps. En guise d'exemple: ce plat de nouilles et de viande renferme la saveur particulière de la crème de champignons condensée en boîte, de la viande en boîte et des pois en conserves mélangés aux nouilles. Très coloré, relevé d'une bonne sauce et préparé en 15 minutes, ce plat sera l'un de vos atouts. Servez-le avec une salade croustillante de laitue et un dessert de crème glacée.

PLAT DE NOUILLES ET DE VIANDE

- 1 boîte (12 onces) de viande préparée, coupée en bandes de 2 pouces et de 1/2 pouce d'épaisseur
- 2 cuillers à thé de beurre ou margarine
- 1 boîte (10 1/4 onces) de crème de champignons condensée
- 1/2 tasse d'eau
- 2 tasses de nouilles cuites
- 1 tasse de pois verts en conserves
- 1/4 de cuiller à thé de poudre d'ail
- 1 grosse pincée de thym

Dans une casserole, brunir la viande dans le beurre. Ajouter les autres ingrédients. Chauffer, brasser de temps en temps. Fait 4 services.

Femmes fatiguées, épuisées!

Voulez-vous paraître rajeunies?

Consultez votre miroir! Un état d'épuisement, dû au manque de fer, vous rend-il décharnée, vieille? Vous voulez vous sentir mieux, retrouver jeunesse? Essayez les Tablettes toniques Ostrex. Leur fer, constituant du sang, est souvent nécessaire pour retrouver énergie, entrain. Améliorent aussi l'appétit qui aide à remplir les cavités pouvant vous vieillir. Renferment vitamine B₁₂, calcium, phosphore. Le format d'introduction coûte peu. Essayez Ostrex aujourd'hui pour aider à retrouver entrain, jeunesse. Toutes pharmacies.

VOUS AIMEREZ LE SHAMPOOING... Lustre-Creme IL VIVIFIE. IL EMBELLIT.

LOTION 45c à \$1.25 CRÈME 35c à \$1.10



Bonne nouvelle pour les férus de sports d'hiver: le Snow Cruiser de OMC

Regardez de près, c'est le Snow Cruiser de OMC, le véhicule pour toute la famille. Le moteur de 14 CV du Snow Cruiser vous enlèvera par monts et par vaux, lacs glacés, neige épaisse des sous-bois et toute surface enneigée— à des vitesses passionnantes.

Toute la famille en sera.

Attelez un toboggan à la barre d'attache et "votre" monde participe au plaisir.

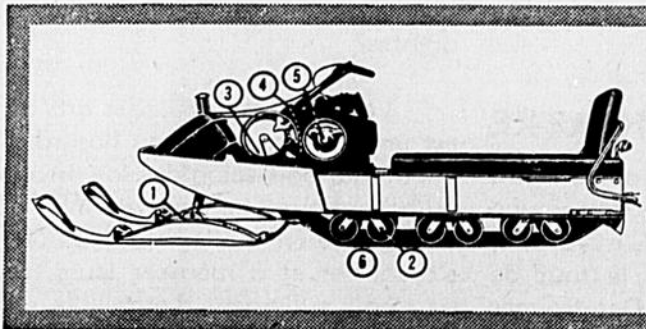
Les chalets d'été se transforment en

centres de récréation toutes-saisons. Des plaisirs inédits ajouteront une gaieté nouvelle à la saison hivernale.

Vous aimez le ski? Vous serez emballé par le "ski libre" derrière un Snow Cruiser. Pratiquez la pêche sous la glace. Exploration de sentiers sur lesquels vous ne vous aventuriez pas auparavant.

Toute la famille découvrira un monde merveilleux en Snow Cruiser. Facile à remorquer. Faites-en l'essai. Consultez votre dépositaire OMC.

UNE RÉUSSITE TECHNIQUE OMC



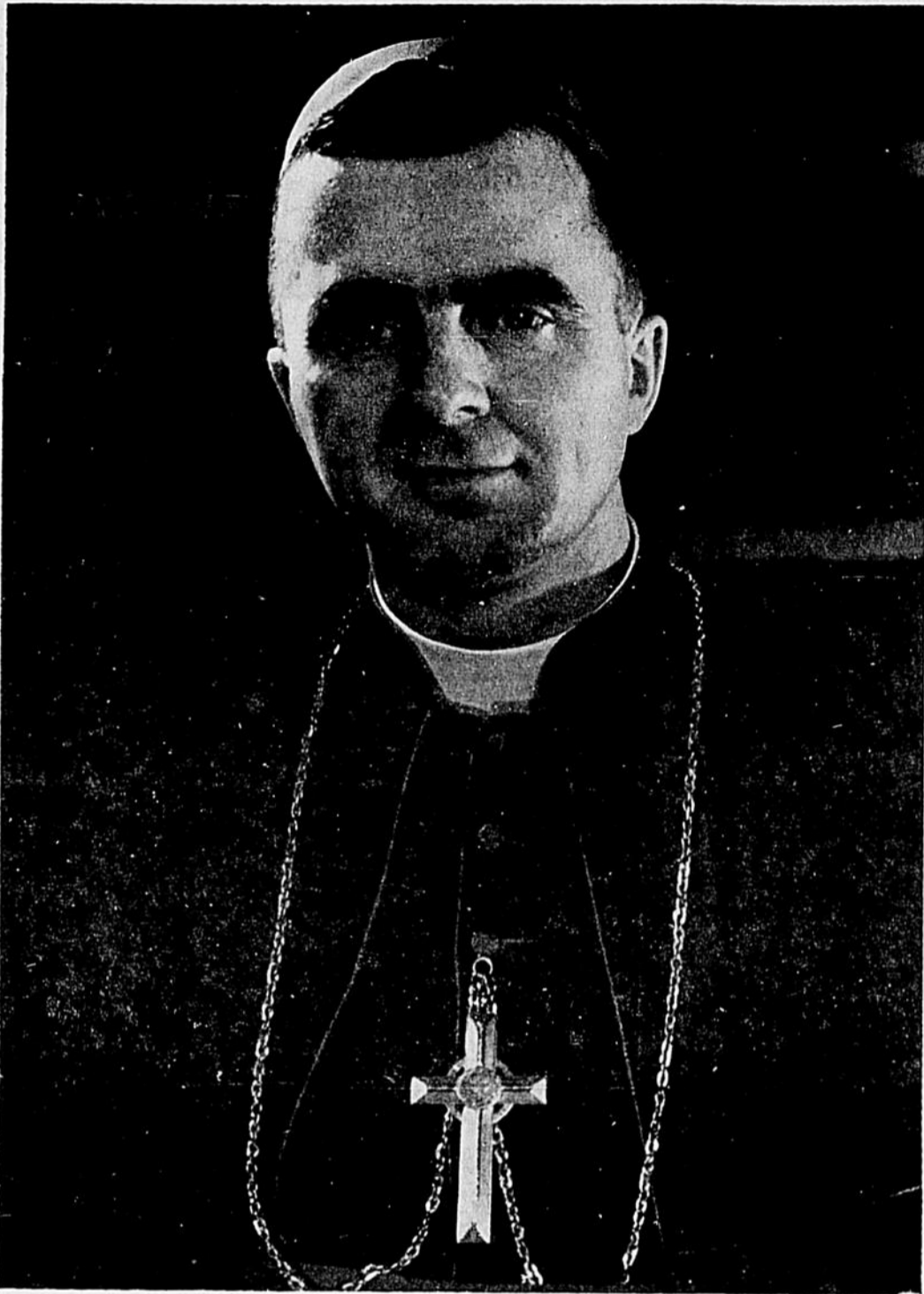
- ① Suspension à double lames et patins.
- ② Roulement à billes étanches.
- ③ Chaîne motrice double.
- ④ Courroie d'entraînement spéciale extra-robuste.
- ⑤ Point mort à blocage.
- ⑥ Chenilles traitées à chaud.

POUPEES-TOTEMS

Un fabricant de jouets d'Amsterdam met sur le marché une panoplie d'artisanat permettant aux enfants d'environ dix ans ou plus de s'adonner à la fabrication et au coloriage de poupées-totems. L'ensemble se compose de cylindres de carton recouverts de papier noir. La poupée-totem s'obtient à partir du cylindre par le découpage, pliage, collage, coloriage ou peinture de diverses sortes de cartons et papiers. La poupée terminée, on peut la maintenir debout en l'introduisant à l'intérieur d'une bouteille.

La panoplie renferme suffisamment d'accessoires pour permettre la fabrication de quatre poupées. Pour trois d'entre elles, on indique en détail le processus de fabrication à suivre. Pour la quatrième poupée cependant, on en reste aux directives générales afin de laisser l'enfant à son imagination. On fait également appel au sens créateur de l'enfant pour ce qui est du vêtement et de l'ornementation des poupées. A cette fin la boîte contient du papier crêpé, du papier doré et aussi argenté en grande quantité.

OMC Snow Cruiser
 OUTBOARD MARINE CORPORATION OF CANADA LTD.
 PETERBOROUGH CANADA
 Fabricants des célèbres moteurs hors-bord Johnson et Evinrude.



Le siège épiscopal de Québec, de primatial qu'il était et qu'il reste, redevient cardinalice. L'élévation au cardinalat de S. Exc. Mgr Maurice Roy renoue avec une tradition déjà ancienne. Le nouveau cardinal canadien est bien connu dans notre ville où il fut le prédécesseur de S. Exc. Mgr Georges-L. Pelletier au siège épiscopal de Trois-Rivières. Les Trifluviens se joignent à tout le Canada français pour lui rendre hommage.

ÉTAT DES ARTS À L'ORÉE DE 1965

(Suite de la page 1)

Certes il y a un problème de distribution, mais avec les versions en plusieurs langues, de bons scénarios produits par les nôtres devraient trouver des débouchés sur un vaste marché. Il y a des indices que le long métrage de qualité devrait trouver une issue au Canada. Il reste au Canada français de s'y exprimer. Dans ce domaine autant qu'ailleurs, nos talents abondent. Mais c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Ces talents mourront dans l'oeuf faute de moyens de s'exercer si nous persistons dans une politique de laisser faire.

LE THEATRE

Le théâtre dans le Québec devrait être beaucoup plus actif. Si nous adoptons une politique de décentralisation? C'est-à-dire, si nos troupes pouvaient faire le tour de circuits de salles bien établis. Des troupes locales devraient aussi se former et être appuyées dans les divers centres de la province. Des échanges entre troupes devraient s'effectuer entre troupes en tournées.

LA PEINTURE

Nos artistes peintres exposent de plus en plus, mais la fréquence de leurs expositions en diverses villes devrait doubler et même tripler en nombre. Encore là, nous avons été d'une négligence honteuse. Pourquoi ne pas organiser une vaste campagne de reproduction de nos meilleures oeuvres pour distribution partout. N'y a-t-il pas moyen de trouver l'argent et les presses en couleurs pour assurer une plus large diffusion aux peintures les mieux réussies de nos artistes?

Le succès dans tous les arts au Canada est un peu trop laissé au hasard d'une publicité qui agit selon des lois irrationnelles; au hasard aussi de l'activité individuelle des artistes, selon qu'ils sont plus ou moins à s'organiser et à mousser leurs travaux. Il ne s'agit nullement d'établir le système du taylorisme en matière d'art, mais une fois les bonnes oeuvres produites, il faut des organismes officiels ou privés travaillant de concert à les mettre en valeur. C'est ce que nous souhaitons pour 1965.

••••• jordi bonet ••••• parmi nous

L'exposition des oeuvres de Jordi Bonet (Centre d'Art, du 30 janvier au 11 février) permettra aux Trifluviens de mieux connaître ce grand artiste qui commença sa carrière nord-américaine à Trois-Rivières, il y a dix ans.

Jordi Bonet était déjà un artiste complet à cette époque. Riche de la tradition catalane qui avait nourri sa jeunesse, il prit alors contact avec une autre civilisation qui produisit l'éclatement de ses étonnantes possibilités. Dans l'évolution rapide qu'a subie Jordi Bonet, quel rôle peut avoir joué Trois-Rivières, point d'arrivée en terre canadienne? Notre ville bourgeoise, aux moeurs provinciales, évita peut-être chez l'artiste sensible qu'il était, un certain dépaysement. Il retrouvait chez nous des valeurs humaines auxquelles il allait bientôt dire adieu. Les oeuvres de cette période transcrivent encore l'image d'une Europe humaniste qui n'aurait pu cadrer avec l'état d'âme ou la physiologie morale d'une grande métropole canadienne.

Les encres et les huiles que Jordi Bonet a produites chez nous à cette époque sont aujourd'hui très recherchées des collectionneurs. Immédiates et spontanées, elles traduisent une vision particulière du monde et s'expriment dans un style éloigné de toutes conventions. Ceux qui possèdent des oeuvres de cette première manière ne voudront jamais s'en départir et cela se comprend, car elles ont pour elles l'éclat de l'inachevé, l'attrait d'une puissance créatrice qui se voue à ses premiers dépassements.

Devant ces surfaces restreintes, pleines de lucurs abolies et de mystère, l'amateur reçoit cette alliance très intime de l'esprit et de la matière. Sur ces visages souffreteux de madones et d'adolescents, une lumière subtile est à l'oeuvre; elle décompose l'ombre et cherche à imposer la synthèse d'une réalité insoupçonnée. Pour lui, l'ombre où se devine la vie, où des formes s'organisent, est aussi une couleur, cette couleur de base qu'utilisent les seuls maîtres.

On résiste difficilement à l'emprise de cette première manière. L'envoûtement de cette peinture allusive traduit un tel accord entre le matériel et le mental qu'on ne songe pas à l'analyser ni à s'y soustraire. Plus tard viendront pour Jordi Bonet les tentatives audacieuses, cette multiplicité d'expressions picturales qui ont parfois dérouté la critique. Une grande inquiétude, le sens de l'homme éternel mettent l'essentiel en valeur.

Clément Marchand

Dans le commerce
de la chaussure

le nom de
J. A. GOSSELIN & FILS

signifie toujours
élégance, qualité, prix modérés

Prenez la bonne habitude
de vous chauffer chez
J. A. GOSSELIN
Rue Royale, Trois-Rivières